



SOUS-PREFECTURE D'ISTRES

N° 2023-88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf mars à 18 h 00,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session
ordinaire du mois de MARS sous la présidence de Monsieur René-Francis
CARPENTIER, Maire.

Présents : M. CARPENTIER – M. GALLICE – Mme GUARINO
M. DER KASPARIAN – Mme URIOT – M. LA TONA –
M. LAZIOSI – M. BARNAKIAN – Mme GUIONNET – Mme PELLIER –
Mme NOSAL – M. RETAIL – Mme BATTAGLIA – Mme GARCIA –
M. COLONNA – Mme ROUVERAND – Mme JULIEN –
Mme SIANO – M. LIVON – M. AUSTRY – Mme CHIARADIA –
M. MONTAGNAC – M. TRAPY – Mme MICHEL – M. MARZA

Absents ayant donné procuration : Mme DOUSSE à Mme ROUVERAND –
M. BERARD à M. COLONNA – M. BURGIO à Mme GARCIA – M. GARNONE
à M. DER KASPARIAN

Absents : NEANT

Secrétaire de séance : Jean-François LAZIOSI

OBJET : Budget primitif 2023 de la commune – *Annexes 9 et 10*

RAPPORTEUR : Denis GALLICE

Vu la délibération du Conseil Municipal prenant acte de la tenue du débat
d'orientation budgétaire 2023 pour le budget principal de la commune ;

Vu l'avis de la commission des finances ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la note de synthèse sur le budget primitif 2023 ci-annexée.

Monsieur Denis GALLICE, adjoint aux finances, soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif de l'exercice 2023 de la commune équilibré comme suit :

BP 2023	Dépenses	Recettes
En euros		
Section de fonctionnement	14 355 000,00 €	14 355 000,00 €
Section d'investissement	7 225 653,12 €	7 225 653,12 €
Toutes sections	21 580 653,12 €	21 580 653,12 €

Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal par :

DECIDE :

- D'approuver le budget primitif de la commune pour l'exercice 2023 équilibré à 14 355 000,00€ en fonctionnement et à 7 225 653,12 € en investissement, chapitre par chapitre, pour ces deux sections, et par opération pour la section d'investissement.

AVEC :

Section de Fonctionnement Dépenses :

18 voix POUR
11 voix CONTRE

Section de Fonctionnement Recettes :

18 voix POUR
11 voix CONTRE

Section d'Investissement Dépenses :

18 voix POUR
11 voix CONTRE

Section d'Investissement Recettes :

18 voix POUR
11 voix CONTRE

Section d'Investissement par Opérations :

18 voix POUR
11 voix CONTRE



Fait en Mairie, le 29 Mars 2023
Pour extrait conforme,
Le Maire,

René-François CARPENTIER